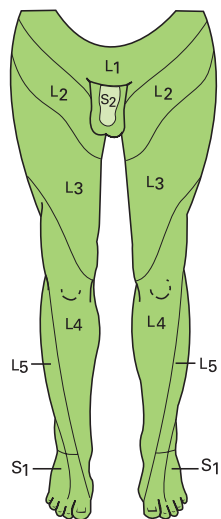
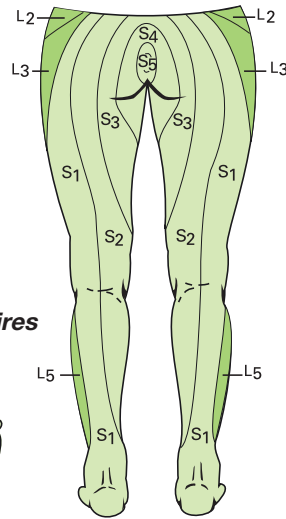


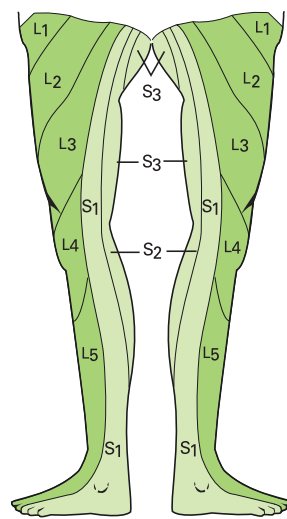
Face antérieure



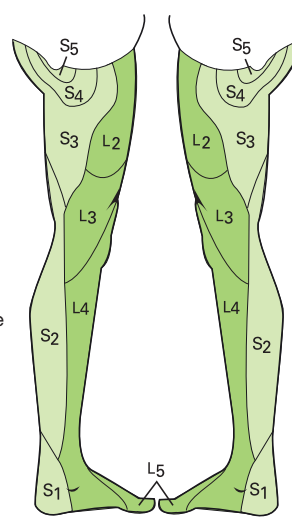
Face postérieure



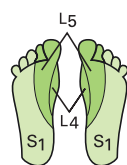
Faces externes



Faces internes



Faces plantaires

L = lombaire  
S = sacré

Certains troubles spinaux tirent leur origine de l'extérieur de la moelle. Il s'agit de blessures, d'infections, du blocage de l'apport sanguin ou encore d'une compression (contusion). La moelle épinière peut être comprimée par de l'os (comme dans la spondylose cervicale ou lors d'une fracture), une accumulation de sang (hématome), une tumeur, une accumulation locale de pus (abcès), une rupture ou une hernie discale. D'autres maladies de la moelle épinière proviennent de modifications de la moelle épinière elle-même. Il s'agit par exemple de cavités remplies de liquide (syringomyélie), d'une tumeur, d'un saignement (hémorragie). En outre, la SEP (sclérose en plaques) peut évoluer en des formes spinales. Des affections virales et inflammatoires se manifestent parfois par une myélite transverse.

Avec l'aimable participation  
du Dr. méd. Christian Kätterer,  
Spécialiste FMH en neurologie,  
REHAB Bâle.

Avec les compliments  
de l'équipe Novalgin®

**Novalgin®** comprimés oblongs (500 mg), gouttes (500 mg/ml; 1 ml=20 gouttes), suppositoires (1'000 mg), solution injectable (500 mg/ml). **PA** : métamizole de sodium. **I** : fortes douleurs et forte fièvre ne répondant pas aux autres mesures. **P** : Oral: adulte 500-1'000 mg dose unitaire, max. 4'000 mg de 3 à 4 fois/24 h. Posologie pour enfant en fonction du poids. Chez les nourrissons et les enfants en bas âge seulement après évaluation critique du bénéfice attendu. Rectal: 1'000 mg, max. 4'000 mg de 3 à 4 fois/24 h. Parentéral : dose unitaire 0,5-1 g=1-2 ml i.m. ou i.v. lente (max. 500 mg/min). La dose peut être renouvelée après 6-8 heures ; max. 5 g=10 ml/24 h. Enfant : jusqu'à 1 an, seulement voie i.m., dose unitaire 0,1-1,8 ml en fonction de son poids. La dose peut être renouvelée après 6-8 heures. **CI** : hypersensibilité à l'un des composants ; allergie aux autres pyrazolones/pyrazolidines et si agranulocytose connue après prise de ces substances ; bronchospasme ou autres réactions anaphylactiques après avoir pris un analgésique ; fonction médullaire réduite ou troubles hématopoïétiques ; porphyrie hépatique ; carence en glucose-6-phosphate-déhydrogénase ; nourrissons <3 mois ou <5 kg ; pas d'i.v. entre 3 et 11 mois. Pas d'i.v./i.m. chez patients hypotoniques ou hémodynamiquement instables. Ne pas utiliser lors de la grossesse et l'allaitement. **MP** : déconseillé en cas d'insuffisance hépatique ou rénale grave. Réactions rares d'agranulocytose, pouvant être sévères et extrêmement graves, parfois mortelles. Les patients doivent être informés. Arrêt immédiat du traitement si apparition des symptômes liés à une neutropénie ou une pancytopenie. Choc anaphylactiques : suspendre traitement si apparition, prudence chez asthmatiques. Réactions anaphylactiques/anaphylactoïdes : risque plus élevé si administration parentérale, si asthme bronchique, urticaire chronique, intolérance à alcool/colorants/conservateurs. Réactions cutanées sévères très rarement observées pouvant mettre en jeu le pronostic vital (SJS, TEN) impose l'arrêt immédiat du traitement. Réactions hypotensives isolées. Si insuffisance rénale ou hépatique, éviter doses élevées. Injection en i.v. très lentement (max. 1 ml/min). **IA** : faire particulièrement attention avec l'ASS et le bupropion. Abaissement possible du taux plasmatique de cyclosporine. Augmentation de l'hépatotoxicité avec le méthotrexate. Éviter une utilisation simultanée. **EI** : occasionnellement, réactions hypotensives transitoires et isolés, exanthème médicamenteux fixe. **Cat.rem** : B\*. **Tit.AMM** : sanofi-aventis (suisse) sa, 1214 Vernier/GE. **Maj**: novembre 2014 (SACH.MEM.17.02.0071). Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter les informations destinées aux professionnels sur [www.swissmedicinfo.ch](http://www.swissmedicinfo.ch).

## DERMATOMES, MYOTOMES ET LÉSIONS SPINALES



SACH.MEM.17.08.0432 - 336716

Segment lésé	Myotomes	Motricité	Pertes fonctionnelles (si lésion totale)*	
lombaire	<b>L2</b>	M. adductor magnus	Adduction des jambes	Flexion du genou impossible
	<b>L3</b>	<b>M. quadriceps femoris</b>	Extension du genou	Extension du genou impossible
	<b>L4</b>	<b>M. tibialis anterior</b> M. quadriceps femoris M. vastus medialis	Extension du pied  Stabilisation du genou	Pied ballant
	<b>L5</b>	<b>M. extensor hallucis longus</b> M. tibialis posterior M. extensor digitorum brevis	Extension du gros orteil Inversion du pied Extension du petit orteil	Eversion du pied prépondérante
sacré	<b>S1 à S2</b>	<b>M. gastrocnemius (caput mediale)</b> M. peroneus brevis	Flexion du pied Eversion du pied	Flexion du pied impossible Inversion du pied prépondérante
	<b>S3 à S5</b>			Perte du contrôle vésical et intestinal; engourdissement du périnée; troubles des fonctions sexuelles

\* Une perte du contrôle vésical et intestinal, resp. des troubles des fonctions sexuelles peuvent apparaître en cas de lésions spinales ou caudales.

sanofi-aventis (suisse) sa  
3, route de Montfleury  
1214 Vernier/GE  
Suisse

SANOFI

Analgésique.  
Antipyrétique.  
Spasmodique.

**Novalgin®**  
Metamizolum natrium  
Quand ça fait vraiment mal

**Apophyses épineuses des vertèbres**

**Segments de la moelle épinière**

Segments cervicaux

cervical

Segments thoraciques

thoracique

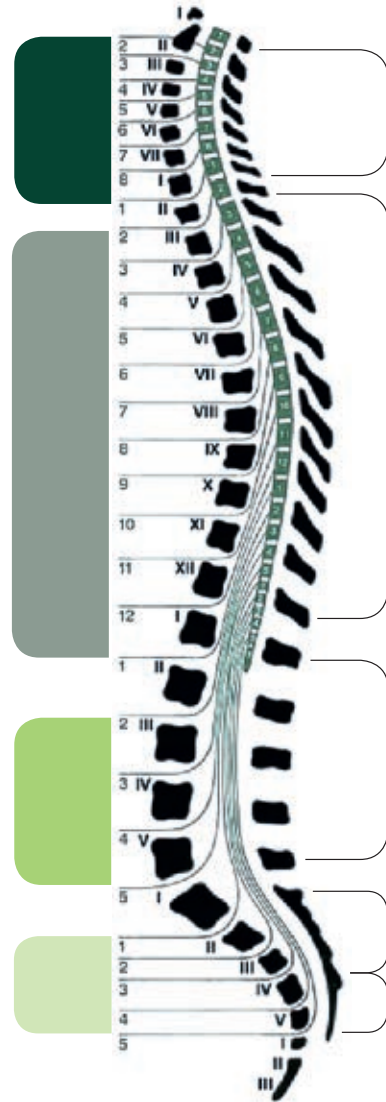
Segments lombaires

lombaire

Segments sacrés

Sacrum

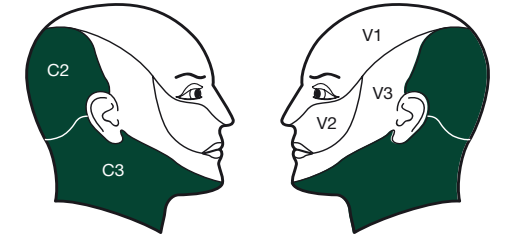
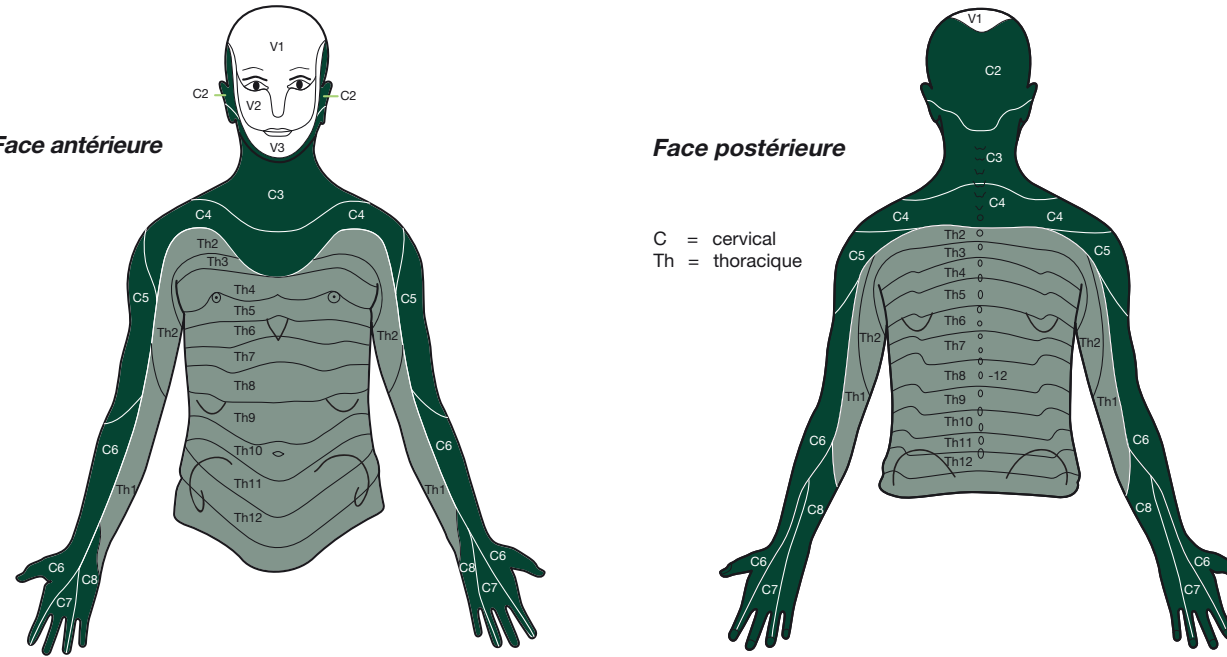
Coccyx



Chiffres romains = numérotation orthopédique  
Chiffres arabes = numérotation neurologique

Face antérieure

Face postérieure



V1 = N. ophthalmicus  
V2 = N. maxillaris  
V3 = N. mandibularis

Segment lésé	Myotomes	Réflexes	Motricité	Pertes fonctionnelles (si lésion totale)*	
cervical	C2 à C3			Paralysie de muscles de la respiration et de tous les muscles de bras et des jambes; respiration assistée nécessaire.	
	C3 à C4	Diaphragme		Inspiration	
	C4 à C5	M. deltoïdeus M. biceps brachii	Réflexe du deltoïde	Abduction de l'épaule	Tétraplégie haute; les bras peuvent être bougés; respiration spontanée.
	C6	M. extensor carpi radialis M. biceps brachii M. brachioradialis	Réflexe du deltoïde Réflexe brachioradial	Flexion du coude	
	C7	M. triceps brachii M. pronator teres M. abductor pollicis M. opponens pollicis	Réflexe du triceps	Extension du poignet, extension du coude, extension des doigts	
	C8 à Th1	Mm. interossei M. abductor digiti V M. abductor pollicis M. flexor digitorum profundus	Réflexe du flecteur	Flexion des doigts	Paralysie des jambes et du tronc; bras relativement normaux; paralysie de la petite musculature des mains.
	thoracique	Th2 à Th4			Paralysie des jambes et du tronc; perte de sensation au-dessus des mamelons.
		Th5 à Th9			Paralysie des jambes et du tronc; perte de sensation au-dessous des mamelons.
		Th10 à Th11			Paralysie des jambes; perte de sensation au-dessous de l'ombilic.
		Th12 à L1			Paralysie des jambes; perte de sensation au-dessous de l'aîne.

\* Une perte du contrôle vésical et intestinal, resp. des troubles des fonctions sexuelles peuvent apparaître en cas de lésions spinales ou caudales.